

Communiqué de presse
A Iloni, le 15 septembre 2016

Les mammifères marins et les tortues de Mayotte exposés dans le grand hall de l'aéroport

A l'occasion des Journées européennes du patrimoine, l'exposition « *Le souffle de l'océan* » réalisée par le Parc naturel marin de Mayotte sera exposée dans le grand hall de l'aéroport du 16 au 23 septembre.

Ainsi accessible à tous pendant une semaine, l'exposition rejoindra ensuite sa destination finale dans le hall d'embarquement.



Souffle de baleine à bosse
(©Yannick Stephan / Mayotte Découverte)

Un nouveau souffle de connaissance sur l'océan

L'exposition *Le souffle de l'océan* présente, en très grand format (6 panneaux de 3 mètres de haut), les mammifères marins et les tortues marines, ces animaux emblématiques du patrimoine naturel de Mayotte.

Une enquête réalisée en 2015 par le Parc a révélé que près de la moitié de la population de Mayotte a une connaissance très approximative de la vie marine, des menaces et des enjeux qui la caractérisent. Avec cette exposition, il s'agit pour le Parc de diffuser des savoirs essentiels sur ces espèces, de favoriser une meilleure compréhension des enjeux de leur conservation et d'indiquer les bons gestes que chacun peut appliquer pour y contribuer.



Visuel de l'exposition *Le souffle de l'océan* (Réalisation : Luvi Ogilvy)

A combien de petits une baleine donne-t-elle naissance dans sa vie ? Comment font les tortues marines pour revenir pondre sur leur lieu de naissance ? Combien d'espèces de dauphins ont été observées à Mayotte ? Quelles sont les nouvelles du dugong de Mayotte ? Pourquoi ces animaux vivent ou viennent séjourner dans les eaux de Mayotte ? En plus d'être la source de nourriture des tortues et des dugongs, à quoi servent les herbiers ? Enfin, sauriez-vous dire quel est le périmètre du Parc naturel marin ? Comment fonctionne-t-il ? Quels sont ses objectifs et ses actions ? Près de 60% des Mahorais ne le savent pas.

L'exposition *Le souffle de l'océan* répond à toutes ces questions et bien d'autres encore... Venez la visiter sur le parvis de l'aéroport du 16 au 25 septembre.

Le Parc incite notamment les enseignants à organiser la visite avec leurs classes pour commencer l'année avec une information complète et ludique sur les espèces marines protégées.

Une exposition peut en cacher une autre...

En inaugurant cette exposition, le Parc naturel marin et l'Aéroport de Mayotte posent la première pierre d'un grand chantier de sensibilisation au milieu marin à destination du grand public qui s'achèvera en 2018.

En effet, le Parc prévoit d'autres expositions thématiques ainsi que des installations permanentes qui seront réalisées et posées non seulement à l'aéroport, mais aussi dans les barges, les gares maritimes et les pontons de Mamoudzou et Dzaoudzi.

Un seul océan, une diversité de savoirs

Ces installations visent à faire mieux connaître la biodiversité marine de Mayotte ainsi que le patrimoine culturel maritime de l'île. Les activités professionnelles et de loisirs seront également en lumière dans leur dimension durable, c'est-à-dire écologiquement exemplaires et bénéficiant à l'économie locale. Certains panneaux rappelleront la réglementation, levier incontournable pour la préservation de nos ressources de pêche et du patrimoine naturel plébiscité par le tourisme. Les panneaux permettront enfin à la population de mieux identifier son parc naturel marin, sa superficie, sa gouvernance et ses missions.

Une belle vitrine pour le milieu marin

Le Parc a sollicité la collaboration de l'aéroport pour offrir de la visibilité aux enjeux du milieu marin. Point d'entrée et de sortie quasiment exclusif de l'île, le grand public qui fréquente l'aérogare, familles, voyageurs, touristes et résidents, comprend de nombreux usagers de la mer. C'est également une vitrine de choix. Par ses dimensions aériennes, il est actuellement un des plus beaux espaces d'exposition de Mayotte.

Les supports disposés sur les barges et dans les gares maritimes seront complémentaires de ceux de l'aéroport et permettront de toucher toute la population de Petite Terre et du « grand Mamoudzou ».

L'aéroport : un partenaire engagé

Avec la construction de la nouvelle aérogare, l'aéroport de Mayotte s'est inscrit dans une dynamique de développement durable en mettant en place plusieurs dispositifs visant à réduire son impact sur l'environnement.

Son système de ventilation naturelle et sa gestion centralisée de l'éclairage et de la climatisation lui permettent en effet d'économiser 40% d'énergie par rapport à une aéro-gare classique de mêmes proportions. Le traitement de l'ensemble des eaux usées est effectué via une station d'épuration biologique, unique à Mayotte. Enfin l'aéroport est partenaire de plusieurs acteurs du développement durable, notamment dans les actions quotidiennes de tri des déchets et différentes opérations de sensibilisation sur l'environnement.

C'est dans cette même dynamique que l'aéroport accueille le projet du Parc avec la mise à disposition de nombreux espaces pour déployer des supports originaux et de grande taille destinés à tous les usagers du lieu.



Tortue verte broutant un herbier (© Marc Allaria / www.photo-sousmarine.com)

Cette exposition s'inscrit dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.



Le Parc naturel marin de Mayotte fait partie de l'Agence des aires marines protégées, un établissement public national dédié à la protection du milieu marin. L'Agence est sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer. Au 1^{er} janvier 2017, l'Agence des aires marines protégées deviendra l'Agence française pour la biodiversité.

www.aires-marines.fr/mayotte

Contact presse:

Fanny Cautain – fanny.cautain@aires-marines.fr – 06 39 09 39 70